



PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 19 novembre 2014

Madame Marie-Eve Fortin  
Coordonnatrice des projets énergétiques  
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage  
Québec (QC) G1R 1V5

**Objet : Projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île, du  
Saguenay –Lac-Saint-Jean à Montréal**

**Questions complémentaires du 19 novembre 2014 (DQ2, n<sup>os</sup> 1 et 2)**

---

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude du projet en référence, vous soumet les questions complémentaires suivantes :

**Question 1**

Le MDDELCC a indiqué à Hydro-Québec qu'un processus de consultation régional était en cours dans la région de Lanaudière pour la création de nouvelles aires protégées (PR5.1, p. 26).

- A. Quel est l'état d'avancement de ce processus de création d'aires protégées dans la région de Lanaudière ou des autres régions touchées par le projet ?

L'Annexe 1 du document PR5.1 présente une carte intitulée «Proposition d'aire protégée dans le corridor retenu pour le projet de ligne à 735 kV Chamouchouane/Bout-de-L'Île».

- B. La commission souhaite obtenir cette carte avec une meilleure résolution ainsi que les caractéristiques des secteurs répertoriés comme «Proposition» et «Zone d'étude MDDEP», notamment leur contribution respective à la représentativité du réseau d'aires protégées.

**Question 2**

- A. Quelle serait la nature des suivis qui auraient à être réalisés par le promoteur pour les projets de compensation de milieux humides ou de boisés, notamment à l'égard du maintien des fonctions écologiques de ces milieux ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **21 novembre, à 17 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrée, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice